



**Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR de Nouvelle-Calédonie**  
 8 rue LACAVE-LAPLAGNE - TRIANON  
 BP 2357 98846 NOUMÉA CEDEX  
 Tel/Fax : (687) 28.51.20

Courriel : [contact@nouvellecaledonie.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@nouvellecaledonie.ufcquechoisir.fr)  
 Site : <http://www.ufcnouvellecaledonie.nc>

## Communiqué de presse

### Enquête sur les vélos électriques

Fin novembre 2018, les bénévoles de l'association de consommateurs UFC Que Choisir de Nouvelle-Calédonie ont visité anonymement 6 magasins à Nouméa et Dumbéa. Se présentant comme intéressés par l'achat d'un vélo à assistance électrique, ils ont renseigné des fiches d'enquête selon les conseils fournis.

L'analyse a porté sur 5 catégories : le magasin, l'accueil, l'implication du vendeur, les conseils d'entretien et le vélo conseillé (détail en annexe).

Les résultats sont présentés sous forme de tableau ci-dessous :

#### LÉGENDE

- Très bon ★★★
- Bon ★★
- Moyen ★
- Médiocre ■
- Mauvais ■■

Appréciation globale	Magasin	Accueil	Implication du vendeur	Conseils d'entretien	Vélo conseillé
★★★ ■■					

Code AL : **988**

#### DUMBEA

##### DECATHLON

Cœur de Ville, 1 promenade de Kootio 98835    ★    ★    ★★    ★    ■■    ■

#### NOUMEA

##### RIVIERE CYCLES

36 rue du Port Despointes 98800    ★★    ★★    ★★★    ★★    ★★★    ★

##### IMPACT

88 rue du Port Despointes 98800    ★    ★★    ★★    ■■    ■    ★

##### NEW CYCLES

7 rue Faidherbe 98800    ★    ★★    ★★★    ★★    ■■    ★★

##### PEUGEOT MOTOS CYCLES

2 rue de Casablanca 98800    ★    ■    ★★    ■■    ■■    ★★

##### VELO PLUS

26 rue de Bretagne 98800    ★★    ★    ★★★    ■    ■    ★★★

Si l'accueil en magasin est bon dans l'ensemble, l'implication des vendeurs laisse à désirer. Ce sont pourtant grâce aux questions qu'ils vont poser au client qu'ils pourront répondre à ses attentes et que celui-ci pourra choisir en toute connaissance de cause : technologie d'assistance (moteur dit « tout ou rien » ou moteur « pédalier »), autonomie de la batterie, temps de charge, type de freins, système de vitesses, poids, aide au démarrage...

Les conseils d'entretien sont insuffisants, alors que quelques astuces peuvent aider à préserver la batterie et le moteur : éviter les décharges profondes, recharger de temps en temps en cas de non-utilisation du vélo pendant plusieurs mois, avec un moteur « pédalier » penser à rétrograder avant de s'arrêter pour éviter de redémarrer sur un gros développement.

N'hésitez pas à visiter plusieurs magasins : exposez vos besoins, faites-vous expliquer les différentes technologies disponibles, essayez les vélos en conditions réelles, et notamment en montée.

Toute une gamme de prix depuis 136 000 CFP chez Décathlon à 564 504 CFP chez Peugeot Motos Cycles est proposée, correspondant à des vélos aux caractéristiques très différentes. N'oubliez pas de vous renseigner sur le coût annuel de l'entretien et sur celui du remplacement de la batterie.

Rappelons qu'une prime de 50 000 CFP est proposée par l'Agence Calédonienne de l'Energie. Cette prime est soumise à conditions et sera déduite en caisse par le magasin le cas échéant.

Enfin, consultez votre assureur pour savoir si votre garantie responsabilité civile couvre bien l'utilisation de votre vélo électrique. Ne vous contentez pas d'une réponse orale, mais exigez une réponse écrite de sa part.

**Pour le Conseil d'Administration**  
**la vice-présidente, Françoise Kerjouan**  
**CONTACT PRESSE : 28 51 20 / 75 13 24**  
**Nouméa, le 1<sup>er</sup> juillet 2019**

Annexe (source : Observatoire de la Consommation, Que Choisir)

- Le magasin

La note se fonde sur 3 questions : le nombre de vélos électriques disponibles, la possibilité de tester le vélo à l'intérieur et/ou à l'extérieur de la boutique, et les réparations possibles au sein du magasin.

- L'accueil

L'appréciation est basée sur 6 critères : la présence du vendeur au niveau du rayon vélo ( cette question était uniquement posée dans le cas des grandes ou moyennes surfaces de sport), la sollicitation ou non du vendeur par le client mystère, puis l'appréciation du vendeur, à savoir sa disponibilité, son écoute, la clarté de ses explications, et la connaissance de ses produits.

- L'implication du vendeur

Cette catégorie comprend : les questions posées par le vendeur sur le budget, l'utilisation, et l'autonomie souhaitée ainsi que les explications données sur les différentes localisations du moteur, les types d'assistance et le fonctionnement des batteries.

- Les conseils d'entretien

La note est établie sur les conseils d'entretien (notamment en cas de non-utilisation prolongée) dispensés par le vendeur : retirer la batterie du vélo, la brancher de temps en temps, mais pas en permanence, la ranger dans un lieu adapté, et faire une révision annuelle. La note inclut également le conseil d'accessoires (le port du gilet et du casque).

- Le vélo conseillé

Cette dernière catégorie est construite sur 5 points : le respect du budget et de l'autonomie souhaitée, la localisation du moteur, le type d'assistance, et la présence de l'aide au démarrage sur le vélo conseillé.